



**Syndicat des Enseignants de l'UNSA**  
**67 cours Lieutaud 13006 Marseille**  
**04 91 61 52 06**

Site Académique : <http://sections.se-unsas.org/aix-marseille/>

### Responsables académique EPS :

**Cécile CARCENAC- SORS** : 06-83-08-30-16 [c.sors@libertysurf.fr](mailto:c.sors@libertysurf.fr)  
**Géraldine BLANCHARD** : [gibi.blanchard@free.fr](mailto:gibi.blanchard@free.fr)

## FLASH EPS

*Tout d'abord, au nom de l'équipe EPS du SE-UNSA, nous vous souhaitons, ainsi qu'à tous les vôtres, une très bonne année 2013*

### GRILLE DES BAREMES POUR LES AVANCEES D'ECHELON 2012-2013 :

Passage à l'échelon :	Grand choix	Choix
6	81.2	78.5
7	85	81.7
8	87	85
9	89.1	86.4
10	91.6	89.2
11	93	90.3

### LE DNB

Suite à une enquête concernant la mise en place du protocole d'évaluation au DNB nous nous sommes aperçus que des disparités apparaissent selon les établissements, surtout dans le choix des APSA proposées ainsi que dans la manière d'évaluer les élèves. Nous avons bien noté ces difficultés et interpellé le ministère sur les différences qui existent dans la mise en place d'une évaluation qui se doit d'être nationale ! Voici le lien pour lire l'article détaillé concernant cette problématique. (appuyez sur la touche trl et cliquez sur le lien ci-dessous)

<http://www.se-unsas.org/spip.php?article5279>

## PROFESSEURS D'EPS : non, vous n'êtes pas certifiés !!

Suite à notre dernier Flash, nous poursuivons notre **grande campagne d'information** auprès des collègues. Exercer 3000h de plus dans une carrière, être rémunéré différemment concernant les heures supplémentaires, pourquoi cette différence ?



Vous pouvez accéder à cette affiche informative en cliquant sur le lien suivant (appuyez sur la touche trl et cliquez sur le lien ci-dessous) :

<http://www.se-unsa.org/spip.php?article5288>

## NOUVELLE ADRESSE :

Chers collègues, la section académique d'Aix-Marseille, disposent de **nouveaux locaux**. Nos bureaux se trouvent désormais au : **67 cours Lieutaud (Marseille 6<sup>e</sup>)**.

**N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions particulières**

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer que grâce aux cotisations de ses adhérents. Alors **pensez à renouveler votre adhésion ou n'hésitez pas à nous rejoindre.** **Adhérez en ligne.** **Adhésion découverte à 80 Euros**

**Offre découverte à 80 Euros**. Cette offre est réservée aux nouveaux adhérents. L'adhésion est au **tarif unique de 80 euros** pour l'année 2012-2013 **en paiement fractionné obligatoire**. Pour 2013-2014, la cotisation sera reconduite selon la grille de cotisation à taux plein en prélèvement fractionné. Et toujours, 66% de déduction fiscale : je cotise 80€ et je déduis 52 € de mes impôts.

**N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous**

*Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).*

*Pour s'abonner ou se désabonner envoyer un mail à : [c.sors@libertysurf.fr](mailto:c.sors@libertysurf.fr)*